

Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 36 - JUILLET 2019

Calendrier

- ▶ Ligue Médicale Homéopathique Internationale (LMHI)
74^e Congrès, Sorrente, Italie
25-28 septembre 2019
- ▶ Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie (EFHPA)
Assemblée Générale, Barcelone, Espagne
26 octobre 2019
- ▶ Comité Européen pour l'Homéopathie (ECH) et Société Savante d'Homéopathie (SSH)
Conférence Paris, France
15 novembre 2019
- ▶ Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France (FNSMHF)
45^{es} Entretiens Homéopathiques de Paris
15 novembre 2019
- ▶ Comité Européen pour l'Homéopathie (ECH)
Congrès d'Automne Paris, France
16 novembre 2019

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

Ce nouveau numéro de Similis est un peu spécial. En effet, il paraissait difficile d'éviter un dossier sur l'actualité de ces dernières semaines avec l'évaluation des médicaments homéopathiques par la Haute Autorité de Santé et la mobilisation soutenue au sein des organisations du Collectif de soutien de l'homéopathie, dont AHP France fait partie en représentant les patients.

Sans surprise, la HAS a publié un avis consultatif défavorable au maintien du remboursement des médicaments homéopathiques. Les membres du Collectif appellent solennellement le gouvernement à ne pas tenir compte de cet avis.

Car maintenant c'est le temps de l'attente de la décision politique avec l'arbitrage ministériel.

Durant cette période, le Collectif maintient la pression et continue ses actions tout en étudiant la stratégie à tenir en fonction de la décision qui peut-être rendue. Nous sommes tous motivés et déterminés, et nous espérons évidemment que le bon sens l'emportera finalement.

Votre soutien et vos encouragements nous aident énormément à tenir le cap pour le maintien de cette thérapeutique dans l'offre de soins de notre système de santé, à travers toutes les actions qu'AHP France entreprend pour vous défendre et vous représenter..

A travers toute la France, c'est la voix de plus de 1 200 000 Français, ayant signé la pétition, qui doit être prise en considération et respectée.

Nous vous tiendrons au courant, comme d'habitude, de la suite des événements.

Dans ce numéro, vous trouverez :

- la présentation détaillée des membres du Collectif qui regroupe patients, professionnels de santé et entreprises du médicament,
- des articles sur la conférence de presse du 6 juin, la table ronde-débat du 12 juin, la journée de mobilisation du 28 juin "MonHomeoMonChoix",
- un bilan de la campagne de témoignages "Homéoendanger",
- la suite de notre tour d'Europe avec la présentation d'une association de patients belges, membre de l'EFHPA,
- une courte présentation du film documentaire : "L'homéopathie, une autre voie",
- un nouvel article que nous a préparé le Docteur François Gassin,
- et les petites rubriques habituelles : Nous avons lu, Vous avez la parole, Le Saviez-vous?, une Citation, A méditer, et le lexique.

La mobilisation reste de mise! <https://monhomeomonchoix.fr>

Merci à l'équipe qui a préparé avec soin ce nouveau numéro.

Joël Siccardi
Président d'AHP France



Association Homéo-Patients – France

Directeur de la publication: Joël SICCARDI

Siège social: AHP-FR - Centre Socioculturel
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale: AHP-France chez Monsieur Siccardi
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon
13500 Martigues

E-mail: asso.homeopatient.fr@gmail.com

Site Internet: www.ahpfrance.org

 : [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/AssociationHoméoPatientsFrance)

Cotisation Annuelle

12 €: adhésion simple - 20 €: membre bienfaiteur

Le Collectif de soutien de l'homéopathie

Nous vous avons régulièrement tenu au courant des actions menées par les acteurs de ce Collectif. Dans cet article, nous vous en disons plus sur ses membres.

Suite à la parution d'une tribune dans le Figaro du 19 mars 2018 « L'appel de 124 professionnels de la santé contre les médecines alternatives » dont l'homéopathie, et face aux prises de position virulentes qui ont émergé dans le débat public, il est apparu nécessaire aux acteurs de l'homéopathie de se regrouper. Un Collectif de soutien de l'homéopathie en France a donc été créé en juin 2018 et AHP France l'a intégré le 29 octobre 2018. Il est composé d'organisations de professionnels de santé, d'associations de patients, de sociétés savantes et d'industriels. Il s'est donné pour mission de déployer des initiatives communes visant à défendre l'accès des patients à la thérapeutique homéopathique et la reconnaissance de la pratique médicale.

Qui sont ces acteurs ?

- Le Centre Homéopathique de France **CHF** – Association Hôpital Saint-Jacques : le centre de santé Saint-Jacques a été présenté dans le journal Similis de janvier 2019
- Le Centre d'Enseignement de Développement de l'Homéopathie **CEDH**
- Le Conseil National Professionnel des Médecins à Expertise Particulière **CNP MEP Homéopathie**
- Le Collectif Safemed (regroupe des patients et des professionnels de santé)

- La Fédération Française des Sociétés d'Homéopathie **FFSH**
- La Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France **FNSMHF**
- L'Institut National Homéopathique Français **INHF Paris** : cette école a été présentée dans le journal Similis de juin 2018
- La Société Française d'Homéopathie **SFH**
- La Société Homéopathique Internationale de Soins de Support en Oncologie **SHISSO** : cette société savante a été présentée dans le journal Similis de juin 2018
- La Société Savante d'Homéopathie **SSH**
- La Société Savante de Médecine Anthroposophique **SSMA**
- Le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français **SNMHF**
- Le Syndicat National de la Préparation Pharmaceutique **SN2P**
- Les Entreprises du médicament homéopathique **Boiron, Lehning, Weleda**
- Notre association **AHP France**

Depuis des mois des représentants de ces différentes organisations se réunissent régulièrement pour partager les informations, réagir aux attaques et polémiques, et préparer des actions pour la défense de l'homéopathie. En tant qu'AHP France, nous y participons au mieux pour l'intérêt des patients. Chaque organisation garde sa liberté d'expression et les décisions se prennent par consensus.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire état de certaines actions "visibles" comme le lancement de la campagne de recueil de signatures "MonHomeoMonChoix" le 4 avril 2019. Vous pourrez retrouver dans les articles qui suivent différentes actions du Collectif.

MonHomeoMonChoix.fr

Le 5 juillet 2019, le cap des 1 200 000 signatures a été franchi !

La conférence de presse du Collectif le 6 juin 2019

La première intervention publique du Collectif a eu lieu le 6 juin lors d'une conférence de presse.

Cette conférence de Presse de 4 membres du Collectif - Dr Hélène Renoux (présidente SSH), Dr Charles Bentz (président SNMHF), Dr Antoine Demonceaux (président de SafeMed), Joël Siccardi (président AHP France) s'est faite à Paris devant 6 journalistes. Il s'est agi pour le Collectif de faire passer les messages essentiels justifiant le maintien du remboursement des médicaments homéopathiques ainsi que la défense de la pratique homéopathique.

A l'issue des interventions, un temps de questions-réponses pour alimenter la conférence. Dans les heures et les jours qui ont suivi, les médias se sont fait l'écho de cette conférence.

A MÉDITER

« Hahnemann est un savant de grand mérite. La science doit être pour tous. Si l'homéopathie est une chimère sans valeur propre, elle tombera d'elle-même. Si au contraire elle est un progrès, elle se répandra malgré toutes les mesures de préservation et l'Académie doit le souhaiter avant tout autre, elle qui a la mission de faire avancer la science et d'encourager les découvertes. »

François Guizot, ministre de Louis-Philippe, en réponse à l'Académie de médecine qui souhaitait l'interdiction de l'homéopathie (1835)

12 juin 2019

Table ronde-débat et présentation du livre blanc

Le mercredi 12 juin 2019 de 8 h 30 à 10 h 30, à la Maison de l'Amérique Latine - Paris, a eu lieu une table ronde-débat intitulée "QUELLE PLACE POUR L'HOMÉOPATHIE DANS L'OFFRE DE SOINS?", à l'initiative des membres du Collectif de soutien de l'homéopathie, et organisée sous le patronage de Jacqueline Dubois, députée de Dordogne.

Un moment fort de la mobilisation des acteurs de l'homéopathie avec la présentation d'un livre blanc devant des parlementaires, des représentants d'institutions et en présence de la presse.

Au programme de cet événement, avec un débat modéré par Vincent OLIVIER :

8 h 30 - 8 h 40 : introduction par Madame Jacqueline DUBOIS, députée de Dordogne

8 h 40 - 9 h 00 : présentation du livre blanc "Quelle place pour l'homéopathie dans l'offre de soins?"

► Présentation générale du "Livre blanc": Quels défis et propositions pour repenser la place de l'homéopathie en France? Dr Hélène RENOUX, présidente de la Société Savante d'Homéopathie-SSH

► Focus 1 : L'importance de garantir la prise en charge de l'homéopathie pour les patients Français, Joël SICCARDI, président de l'Association Homéo Patients France - AHP France



► Focus 2 : L'importance de maintenir le statut de l'homéopathie comme pratique médicale dans notre système de soins, Dr Charles BENTZ, président du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français - SNMHF

9 h 00 - 9 h 30 : regards croisés sur le rôle de l'homéopathie dans le système de santé en France

► Le regard du pharmacien, Philippe BESSET, président de la Fédération des Syndicats des Pharmaciens d'Officine (FSPF)

► Le regard du soignant, Dr Alain TOLEDANO, oncologue radiothérapeute, fondateur de l'Institut Rafaël

► Le regard de l'industriel, Annabelle FLORY, directrice laboratoires BOIRON France

► Le regard de l'anthropologue, Ibtissem BEN DRIDI, anthropologue et ingénieure de recherche à l'Institut National du Cancer (INCa-Cancéropôle Ile-de-France)

9 h 30 - 10 h 30 : échange de vues entre les participants : quel avenir pour l'homéopathie en France ?

10 h 30 - 11 h 00 : pause et interviews de certains participants par des journalistes

11 h 00 - 11 h 30 : première partie de la conférence de presse avec l'intervention de 2 représentants du Collectif : Charles Bentz (SNMHF) et Joël Siccardi (AHP France)

12 h 00 - 12 h 30 : deuxième partie de la conférence de presse avec l'intervention des 3 experts mandatés par les laboratoires Boiron, Weleda et Lehning pour les représenter à l'audition devant la HAS : le Dr Bernard Poitevin, allergologue et homéopathe, le Dr Jean-Lionel Bagot, médecin généraliste homéopathe, le Dr Patrick Blin, spécialiste de pharmaco-épidémiologie.

Le livre blanc

27 pages pour montrer la place que l'homéopathie a et doit avoir dans l'offre de soins

« Fruit d'un intense travail, soutenue par un nombre significatif de 17 élus issus de divers horizons politiques, cette initiative inédite vise à formuler des propositions

permettant de garantir, sur le long terme, l'accès de tous les patients à l'homéopathie dans le cadre d'une prise en charge de qualité et adaptée. »

« Pérenniser la place de l'homéopathie dans l'offre de soins est essentiel pour garantir le libre accès des patients à une offre thérapeutique diversifiée. Cela passe par une réflexion sur les solutions à apporter pour développer les conditions qui permettront de garantir une pratique homéopathique sûre et de qualité. »

Voici les cinq propositions des auteurs du livre blanc :

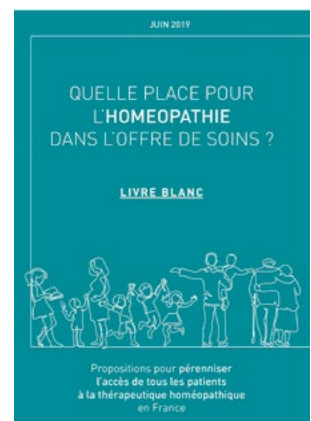
► Maintenir l'homéopathie comme discipline médicale intégrée dans le parcours de soins

► Renforcer la formation des professionnels de santé à l'homéopathie en inscrivant dans un cadre exigeant, sûr et harmonisé : au sein des structures de formation à l'homéopathie (DU et écoles privées), dans le cursus médical et des professionnels de santé

► Consolider la recherche en homéopathie en levant les freins existants, et notamment : en facilitant l'accès des médecins homéopathes à la recherche en structure hospitalière, et en soutenant le développement de travaux et de projets de recherche

► Prévenir et encadrer les risques de dérives et de mésusage des traitements

► Maintenir le remboursement à 30 % des médicaments homéopathiques par l'Assurance maladie en tenant compte des spécificités de la thérapeutique et de ses atouts



28 juin 2019

Journée de mobilisation : rassemblements, délégations et conférence de presse

Un nouveau moment fort à l'initiative du Collectif « MonHomeoMonChoix ». Le jour même de la conférence de presse de la Haute Autorité de Santé, le Collectif de soutien de l'homéopathie occupait également le terrain, au propre comme au figuré, en engageant plusieurs actions.

Sans surprise la Haute Autorité de Santé a publié son avis consultatif définitif avec en conclusion : « la Commission donne un avis défavorable au maintien de la prise en charge par l'assurance maladie des médicaments homéopathiques relevant ou ayant vocation à relever de la procédure d'enregistrement prévue à l'article L. 5121-13 du Code de la santé publique. »

Cet avis a été transmis à la ministre de la Santé et des Solidarités pour la décision finale, forcément politique.

Le Collectif organisait ce même jour :

1. 2 rassemblements statiques de 11 heures à 14 heures à Paris esplanade des Invalides et à Lyon place de la Comédie. Des employés des entreprises du médicament, des professionnels de santé et des patients se sont retrouvés pour une mobilisation de masse, dans une ambiance conviviale avec des personnes motivées et déterminées. Michèle Siccardi, secrétaire d'AHP France était présente à Paris en compagnie d'autres représentants du Collectif.

2. des délégations représentatives de la communauté homéopathique. Plus d'une trentaine de délégations réparties dans plusieurs villes de France sont parties à la rencontre d'élus (maire, conseiller régional ou départemental, député ou sénateur...) afin de laisser une copie d'un constat d'huissier validant 1 112 479 signatures



« MonHomeoMonChoix » au 26 juin ainsi qu'un courrier du Collectif expliquant « Pourquoi maintenir le remboursement des médicaments homéopathiques ».

Merci aux patients, membres d'AHP France qui étaient présents aux deux rassemblements ainsi que dans certaines délégations.

3. une conférence de presse de 10 h 45 à 12 heures à L'Espace CEDIAS, Paris.



Sous le titre « Quel avenir pour l'homéopathie ? », Charles Bentz représentant les médecins, Patrick Blin, expert en pharmaco-épidémiologie, Valérie Lorentz-Poinot représentant les entreprises du médicament homéopathique et Joël Siccardi représentant les patients, ont expliqué à la vingtaine de journalistes présents, les raisons pour lesquelles le Collectif contestait l'avis de la Haute Autorité de Santé, tout en développant

ensuite les arguments en faveur de la pérennisation de la thérapeutique homéopathique dans le système de santé publique.

En conclusion, le Collectif appelle le gouvernement à ne pas tenir compte de la décision de la HAS, et demande :

- ▶ le maintien du remboursement des médicaments homéopathiques
- ▶ la mise en œuvre d'une évaluation de l'homéopathie sérieuse et paritaire,
- ▶ l'engagement d'un débat parlementaire et d'un débat public.

Après les interventions est venu le temps des questions-réponses, les journalistes s'intéressant évidemment aux conséquences pour les patients, les médecins et les industriels d'un potentiel déremboursement des médicaments homéopathiques. Ensuite certains journalistes ont réalisé des interviews individuelles des intervenants.

Dès midi ce 28 juin et les jours suivants, de nombreux médias, chaînes d'information et presse quotidienne ou spécialisée, ont relaté les événements de cette journée.

A l'issue de cette journée, le Collectif a fait paraître un communiqué de presse le 28 juin intitulé « Un moratoire pour engager une évaluation adaptée de l'homéopathie et préserver l'ensemble d'une filière d'excellence ».

« Les pseudo-scientifiques, ce sont ceux qui refusent d'admettre les faits qui bousculent nos certitudes »

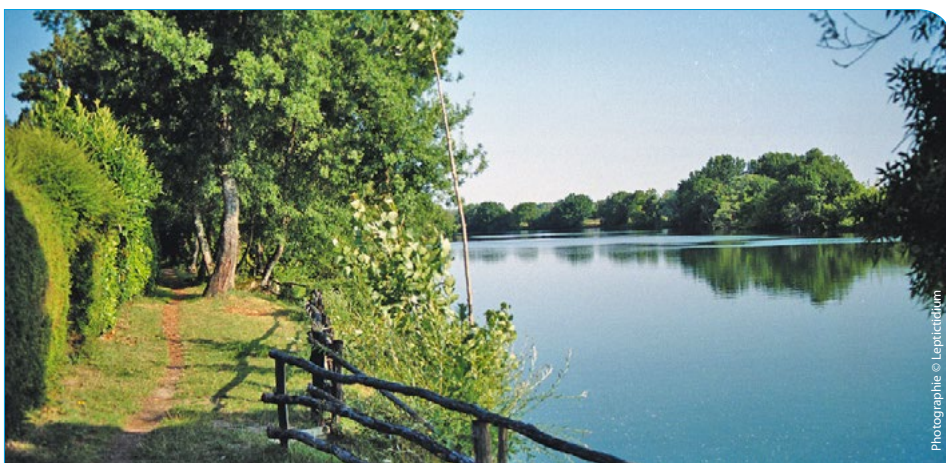
Professeur Luc Montagnier

6 juin 2019

Conférence-débat à Saint-Avertin

L'association HOZHO a organisé une conférence-débat à 20h le 6 juin 2019 à Saint-Avertin sur le thème : « L'homéopathie déstabilisée : quel avenir pour l'homéopathie ? »

Cette conférence a été donnée par le Dr Didier Deswarte, médecin homéopathe, président de la Société de Perfectionnement Homéopathique du Nord (SPHN), vice-président du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF).



Le Cher entre Saint-Avertin et Larçay.

« L'association HOZHO est un collectif de thérapeutes pluridisciplinaires dont l'activité principale est de favoriser une réflexion sur l'homme à travers les médecines d'un point de vue éthique, philosophique, psychique, spirituel, culturel et écologique. »

Nous avons donc tout naturellement répondu favorablement à l'invitation du Dr Patrick Aufrère, médecin homéopathe et membre du Collectif HOZHO, pour une présence de représentants d'AHP France lors de cette conférence.

Pour ceux qui l'ignorent, Saint-Avertin est une commune de 15 000 habitants d'Indre et Loire; elle est située en bor-

de du Cher et à 5 km de Tours. Voilà pour le rappel de géographie.

Nous avons pu aussi tenir un stand de présentation d'AHP France durant la soirée.

Devant une assemblée d'environ 90 personnes, le Dr Deswarte a rappelé les grands principes de l'Homéopathie. Puis la conférence s'est poursuivie sur l'actualité du moment et nous avons été invités à intervenir à la tribune aux côtés du docteur Deswarte afin de parler ensemble du processus d'évaluation des médicaments homéopathiques par la Haute Autorité de Santé, des inquiétudes des acteurs de l'homéopathie

(déremboursement des médicaments, maintien de l'enseignement à l'université, maintien de la prescription dans l'offre de soins) et des actions en cours (campagne de témoignages de patients "Homeoendanger", campagne de recueil de signatures "MonHomeoMonChoix").

Un débat questions-réponses s'est ensuite engagé avec un auditoire intéressé et soucieux de l'avenir de l'homéopathie.

Nous tenons à remercier les membres d'HOZHO pour leur accueil sympathique et chaleureux, et pour cette tribune offerte, ainsi que le Dr Deswarte qui nous a spontanément "intégrés" à sa conférence.

La campagne de témoignages "Homéoendanger"

Grâce à la mobilisation des patients, la vôtre, et celle des médecins, depuis le 27 octobre 2018, la campagne de recueil et d'envois de témoignages de patients vers les élus (députés et sénateurs) et pour la ministre de la santé a sensibilisé et mobilisé.

Voici quelques chiffres clés :

- ▶ 14 150 lettres de patients pour la ministre ont été reçues à l'adresse "Homéoendanger",
- ▶ 5 269 lettres de patients ont été adressées aux députés,
- ▶ 4 331 lettres de patients ont été adressées aux sénateurs,

▶ nombre d'élus ont répondu directement aux patients, sans que nous ayons un chiffre à fournir,

▶ 43 députés et 15 sénateurs ont posé une question écrite au gouvernement, en interpellant la ministre de la Santé sur le sujet du déremboursement des médicaments homéopathiques,

▶ 924 mails (groupés) envoyés par le secrétariat d'AHP France aux députés et sénateurs, soit pour les remercier de leur soutien, soit pour les sensibiliser à notre cause.

Des dizaines d'élus ont répondu soit de façon très formelle, soit avec un message de soutien.



Une douzaine de cartons contenant les 23 750 courriers reçus (ministre, élus) sont prêts à être livrés au ministère de la Santé.

La guêpe belge



ASSOCIATION BELGE DES PATIENTS
DE L'HOMÉOPATHIE
depuis 1972
—
BELGISCHE PATIENTENVERENIGING
HOMEOPATHIE
sinds 1972

Nous sommes en 50 avant Macron. Environ. Toute la Gaule est envahie par la médecine conventionnelle. Toute ? Ouais, même la Gaule flanquée de l'adjectif "belgique", où les "petits Belges", comme on dit dans le sud, se sont fait embobiner comme les autres. Et pourtant, en "septante-deux" selon l'affreux dialecte local, naissait plus haut que les Hauts-de-France une petite association de patients bien décidée à faire entendre la voix fluette certes, mais non muette de l'homéopathie.

S'il faut en croire son site Web, « l'association sans but lucratif Pro Homeopathia a été fondée par des patients dont certains ont recouvré la santé alors que la médecine classique se révélait inopérante. L'association informe ses membres et le public de l'origine et des méthodes de l'homéopathie. Elle témoigne de sa valeur. Elle contribue à défendre cette

discipline médicale et ses patients auprès des pouvoirs publics belges et des instances européennes. ».

Tout est dit. Ou presque. Parce que près d'un demi-siècle plus tard, c'est encore et toujours ce que nous faisons. Maître Jacques Hirsch, avocat aujourd'hui âgé de 92 ans, a fondé l'association à l'époque et en est resté le président jusqu'en 2013, avant de céder le flambeau à Erik Buelens. C'est aussi par l'entremise de Maître Hirsch qu'ont été créés le European Committee for Homeopathy (ECH) et la European Federation of Homeopathic Patients' Associations (EFHPA).



Erik Buelens,
président de Pro Homeopathia

Petit insecte

Pro Homeopathia compte quelque 1 300 membres, répartis entre néerlandophones (Flamands) et francophones (Bruxellois et Wallons). L'association est donc intégralement bilingue. Comparés à notre homologue "Vereniging Homeopathie" aux Pays-

Bas, nous sommes très petits. Un insecte qui virevolte parmi les grosses bêtes des soins de santé. Nous ne sommes ni riches, ni puissants, mais comme la guêpe que l'on agace, nous piquons pour défendre le nid.

Notre infolettre paraît depuis que nous existons. Elle est accessible à tous en format numérique sur simple demande à erik.buelens@prohomeopathia.be.

Nous sommes aussi présents sur le réseau LinkedIn, où nous publions nos piqures de guêpe en quatre langues.

Les attaques contre l'homéopathie ont gagné en intensité (ce n'est pas la France qui nous contredira), mais – et c'est notre chance – elles sont toujours aussi simplistes. Pro Homeopathia constate que le discours de la nuance parvient à recueillir l'intérêt, voire l'adhésion de nombreux professionnels de la santé dans le monde.

Grand merci à l'AHP et à Joël Siccardi de nous avoir ouvert les colonnes de Similis. Les affinités réciproques entre l'Association Homéo-Patients France et Pro Homeopathia sont profondes et anciennes déjà. D'où le grand courant de sympathie...

Amitiés,

*Erik Buelens,
président de Pro Homeopathia*

www.prohomeopathia.be

erik.buelens@prohomeopathia.be

Tél. 00 32 2 770 07 11

Le film documentaire : Homéopathie, une autre voie



Le 16 mai 2019, nous avons eu le plaisir et la chance d'assister à la projection à Paris en avant-première de "l'homéopathie, une autre voie": un film du Docteur William Suerinck, réalisé par Christophe Maizou et Christophe Fienga.

L'auteur, William Suerinck est médecin, psychiatre, homéopathe; il est membre de l'équipe enseignante de l'INHF Paris.

« Un film qui révèle l'essence de l'homéopathie, ses principes, ses liens étroits avec la nature et ses possibilités insoupçonnées sur l'ensemble des êtres vivants. »

En effet, le film s'intéresse tour à tour à l'humain, à l'animal et au végétal avec une succession de rencontres, d'histoires simples et vraies où se côtoient patients, éleveurs, agriculteurs, scientifiques, médecins et vétérinaires.

Dans ce film sont abordés les principes de l'homéopathie, son histoire, puis la pratique, l'expérimentation et l'état de la recherche, le tout avec la parole de l'auteur, l'eau (et sa mémoire?), les notes égrenées d'un violoncelle, en fil conducteur.

Un mot de l'auteur pour terminer: « À la frontière de l'art et de la science médicale, l'homéopathie en passe de disparaître dans de nombreux pays

occidentaux mérite d'être présentée dans un esprit invitant à une réflexion sur l'être malade et la guérison, son approche globale et individualisée, ainsi que son rapport étroit avec la nature. »

Suite à la projection, un débat intéressant à eu lieu, en présence de certains protagonistes du film.

A l'initiative de la députée de Seine-Maritime Stéphanie Kerbarh, ce film a

également été projeté le 12 juin 2019 au ciné-club de l'Assemblée nationale en présence de quelques députés et attachés parlementaires. Une occasion de sensibiliser les élus à l'homéopathie et d'échanger avec eux lors du débat qui a suivi, ce qu'a pu faire le président d'AHP France, invité lors de cette projection.

A noter, les prochaines dates programmées de projection du film :

- **Marseille** (13003) Théâtre Tourski, le 19 septembre, 19h 30.
- **Lyon**, le 22 septembre.
- **La Ciotat** (13600) cinéma l'Eden, le 11 octobre.

Si vous êtes en contact avec un cinéma, un théâtre ou une salle de mairie, etc. susceptible de projeter le film, n'hésitez pas à en faire part à l'équipe du film. Vous trouverez les détails sur le site: <https://adpslefilm.wixsite.com/homeopathie>

Vous pouvez également visionner le film par ce lien: <https://vimeo.com/340077102>

Drôle d'aventure pour une petite fille de dix ans ! ... Drôle de remède*

Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'homéopathie n'est pas une "médecine lente".

Elle peut soigner promptement des maladies aiguës et, si le traitement est correctement choisi, le résultat peut-être spectaculaire.

Docteur Alain HORVILLEUR

(in "l'homéopathie pour mes enfants" Hachette Ed).

Drôle d'aventure

La petite Juliette, âgée de 10 ans, est prise de vomissements incoercibles le 10 août 2018: en trois jours elle a perdu trois kilos. Elle est hospitalisée d'urgence dans le service des soins intensifs du service de pédiatrie du CHU de Nantes. Les pédiatres pensent à une occlusion intestinale par "volvulus", en fait l'échographie montre:

- ▶ Un épaississement diffus de la muqueuse intestinale (duodéno-jéjunite)
- ▶ Un calcul dans le rein droit (colique néphrétique)

Sa maman l'assiste 24h/24h en réanimation. Seule la mise en place d'une sonde gastrique arrête les vomissements, mais impossible de retirer cette sonde! Juliette souffre horriblement et déclare même qu'elle voudrait mourir...

La maman, sur mon conseil téléphonique, lui donne une dose en 30 CH d'un remède homéopathique sous la langue: en quelques heures toutes les douleurs disparaissent, on peut retirer la sonde et Juliette repart rapidement à la maison... pour dévorer aussitôt et sans aucune douleur abdominale! Le médicament donné en dose unique était LAC VACCINUM DEFLOMATUM 30 CH (communément appelé LAC DEFLOMATUM.)

Drôle de remède

Il y a un peu plus d'un siècle le célèbre médecin américain James Tyler KENT (le répertoire!) a l'idée, avec ses collaborateurs, d'expérimenter le lait de vache totalement écrémé (les homéopathes sont des gens bizarres) en **préparations** homéopathiques: il observe une efficacité étonnante dans des gastro-entérites fulgurantes horriblement douloureuses, le malade déclarant "I feel that I must die"(1) avec une haleine fétide, des grincements de dents (bruxisme), des mains glacées, une fièvre hectique.

KENT découvrira également que LAC DEFLOMATUM a une action remarquable dans certains cas d'asthme. Depuis ce remède a été

largement étudié, et utilisé, par de nombreux médecins homéopathes comme Philip BAYLEY(2) qui a affiné les signes mentaux: sentiment de culpabilité, maturité précoce, se fait beaucoup de soucis pour les autres: notre petite Juliette était dans une grande détresse morale en raison du décès récent d'un petit frère atteint de malformations... et d'une situation familiale assez instable, dont elle se rendait responsable.

Plus près de nous LAC DEFLOMATUM a été très bien étudié par le Docteur Patricia LEROUX(3) (de Marseille!) et par le pédiatre Italien Roberto PETRUCCI de Milan(4) qui insiste sur les douleurs surtout abdominales, le contexte psychologique avec en particulier, le décès récent d'un être cher. Je ne citerai pas d'autres **études** de LAC VACCINUM, remède qui me passionne, comme tous les "LACS", remèdes obtenus par dilutions-dynamisations de divers laits de mammifères.

Docteur François GASSIN,
Pédiatre - Nantes

Notes

1. "Je pense qu'il vaut mieux que je meure"
2. Philip BAILEY, Lac remedies (Emmyss Ed)
3. Patricia LEROUX, Homéo et Juliette (Publibook)
4. Roberto PETRUCCI, Children (Asterias Ed)

* Article n'invitant pas à l'auto-médication

Vous avez la parole

Vous êtes patients en homéopathie, vos témoignages nous intéressent et pourraient éventuellement enrichir ce journal ou le site internet, après aval du Bureau de l'association. Contactez-nous par courrier postal ou par l'adresse e-mail.

asso.homeopatient.fr@gmail.com

Témoignage de Michel,
Verrières-le-Buisson

« Un peu avant l'âge de 30 ans, j'étais régulièrement touché par des angines (3 à 4 fois par an).

Jusqu'au jour où on m'a conseillé de voir un médecin acupuncteur. Je ne connaissais pas l'homéopathie, mais ce médecin étant également homéopathe m'a soigné par des médicaments homéopathiques. Je me suis senti mieux au bout de trois jours, sans effets secondaires, au lieu de deux jours lorsque je prenais des antibiotiques, mais ceux-ci me laissaient avec une certaine gêne pendant une à deux semaines. Ce

médecin m'a également donné un traitement de fond qui a été particulièrement efficace: je suis alors resté plusieurs années sans angine. Et lorsque, plus tard, j'ai senti qu'une angine "pointait le bout de son nez", il m'a suffi de prendre des granules plusieurs fois par jour pendant deux ou trois jours pour enrayer ce début de maladie. J'ai trouvé cela génial pour ma santé... et excellent pour la Sécurité sociale! Voilà pourquoi j'utilise l'homéopathie depuis une quarantaine d'années... »

Témoignage de Marie Sofia

« J'ai un vitiligo et de l'acné depuis 7 ans, la médecine conventionnelle n'a jamais rien pu faire pour m'aider, mon acné a même empiré sous l'effet d'un traitement de l'eczéma atopique et on m'a conseillé des méthodes pour le vitiligo totalement contre-productives.

Je prends un traitement homéopathique depuis un an: mon acné a presque disparu et mon vitiligo se repigmente.

Je souhaiterais témoigner pour aider à faire reconnaître l'homéopathie comme nécessaire et efficace. »

NOUS AVONS LU

“Guide pour l'homéopathie uniciste”

Mireille et Philippe Peyronnet

Livre 160 p. - 2014

ISBN 979-10-93910-01-7

Editeur: Quadrifolium

Ce livre est plus qu'un guide: il explique l'homéopathie uniciste et éclaire le lecteur sur l'importance de la participation active du patient lors de la consultation.

Illustrée par de nombreux cas exposés la teneur de chaque chapitre y est synthétisée dans son encart final.

Des fiches pratiques reprennent les propositions concrètes des auteurs pour aider le patient à préparer chaque consultation, afin d'optimiser ce moment privilégié avec le médecin homéopathe et permettre à celui-ci le meilleur diagnostic.

Un livre à la fois profond, pratique et plein de bienveillance pour chaque patient.

Des mêmes auteurs: “Le sommeil retrouvé” et “Prévenir Alzheimer”, éditions Alpen

Michèle Siccardi



👁️ Le saviez-vous ?

► **L'hôpital Saint Jacques à Paris, créé en 1867, a été reconnu d'utilité publique en 1878 grâce aux succès thérapeutiques remportés par l'homéopathie pendant les épidémies de choléra du XIX^e siècle.**

source :
Centre de Santé Saint-Jacques, Paris

► **“L'intérêt et le bien de l'être humain doivent prévaloir sur le seul intérêt de la société ou de la science.”**

Article 2 “primauté de l'être humain” de La Convention d'Oviedo (protection des droits humains dans le domaine biomédical) ratifiée par la France en 2012.

Petit lexique de sigles et acronymes rencontrés

Notre quotidien regorge de sigles en tous genres, et le domaine de l'homéopathie n'échappe pas à la règle.

- **ECH** : European Committee for Homeopathy (Comité Européen d'Homéopathie),
- **EFHPA** : European Federation of Homeopathic Patients' Associations (Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie),
- **HAS** : Haute Autorité de Santé (autorité publique indépendante à caractère scientifique),
- **LMHI** : Liga Medicorum Homeopathica Internationalis (Ligue Médicale Homéopathique Internationale).